

RAPPEL IMPORTANT

Chers parents,

Nous attirons votre attention sur la nécessité d'inscrire votre/vos enfants pour l'année 2024-2025, si tels en sont vos besoins.

Pour les parents qui auront besoin des ouvertures sur Mont-Noble ou sur Saint-Martin, il est important de le faire par le biais du portail spécifique à chacune des communes.

- <https://mont-noble.monportail.ch>
pour le placement à Mont-Noble (pour l'année scolaire 24-25 du 1^{er} août 24 au 31 juillet 25)
- <https://saint-martin.monportail.ch>
pour le placement à Saint-Martin (pour l'année scolaire 24-25 du 1^{er} août 24 au 31 juillet 25)

LE DELAI D'INSCRIPTION EST FIXE AU 31 MAI 2024

Attention au-delà de cette échéance, il ne sera plus possible d'inscrire vos enfants sur l'une ou l'autre des places d'accueil. Durant cette année écoulée, les communes se sont efforcées de répondre aux demandes d'inscriptions inattendues, nombreuses et dispersées en engageant du personnel en cours d'année scolaire. En raison des nombreuses difficultés rencontrées, cette pratique ne sera plus reconduite.

Les inscriptions surprises en cours d'année scolaire 2024-2025 ne pourront donc pas être enregistrées.

N'hésitez pas dans l'intervalle à nous contacter si vous avez besoin d'aide pour les inscriptions d'ici au 31 mai 2024

Merci de votre compréhension et merci pour votre anticipation.

Pour la
Nursérie-Crèche-UAPE



Laetitia Perren
Directrice

Nax, mai 2024